

### Valider son expérience

La formation tout au long de la vie. Faites reconnaître vos acquis.

### Reprise d'étude

Salarié.e ou non salarié.e, demandeur.euse d'emploi, bénévole... **vous souhaitez reprendre vos études** dans le but d'une reconversion professionnelle dans les métiers de la mer.

**Vous pouvez vous inscrire à une de nos trois formations** pluridisciplinaires et professionnelles spécialisées dans les sciences et techniques de la mer.

### VAE

Salarié.e ou non salarié.e, demandeur.euse d'emploi, bénévole... **vous avez acquis des compétences et des connaissances**, dans des situations de travail liées au domaine de l'océanographie.

**Vous pouvez engager une validation des acquis de vos expériences (VAE)** en vue d'obtenir tout ou partie d'un des diplôme d'établissement délivré au sein d'Intechmer

### VES

Salarié.e ou non salarié.e, demandeur.euse d'emploi, bénévole... **vous avez acquis des compétences et des connaissances**, dans votre parcours de formation en rapport avec le milieu marin.

**Vous pouvez engager une validation des études supérieures (VES)** en vue d'obtenir tout ou partie d'un des diplôme d'établissement délivré au sein d'Intechmer



# apprendre au **cnam** change votre vie

## Contact

Service formation continue

**Félicie Véron**

Tél : 02.33.88.73.33

✉ [felicie.veron@lecnam.net](mailto:felicie.veron@lecnam.net)